Société de Gestion et d'Intermédiation du Niger (SGI - NIGER SA)
Société d'Intermédiation Financière et de Bourse au capital de 200 000 000 de FCFA
N° Agrément CREPMF : SGI-016/2000
RCCM : NI-NIA-2008-B 397 – NIF : 3929

Condition Générale de Tarifications

RUBRIQUES	BASE DE CALCUL	TAUX APPLICABLES
OPERATION SUR LE MARCHE SECONDAIRE		
Frais d'ouverture de compte Personne physique	Forfait	10 000 FCFA
Frais d'ouverture de compte Personne Morale	Forfait	20 000 FCFA
Commission de transfert de Titres de la SGI Niger vers une SGI	Forfait	25 000 FCFA
Frais de clôture de compte	Forfait	15 000 FCFA
Facturation courtage SGI	Montant de la Transaction	1,00%
Commission BRVM DC/BR	Montant de la Transaction	0,30%
CONSERVATION DE TITRES ET TENUE DE COMPTE		
Frais de "tenue" de compte	Montant forfaitaire trimestriel	1500 FCFA
Droits de garde ("Tarif annuel, prélèvements" trimestriels)	Valeur du portefeuille	0,25%
GESTION DE COMPTE DE NANTISSEMENT		
Frais de dossier	Forfait	50 000
Commission de 0 à 50 Millions	le Montant de la valorisation des Titres à nantir	1%
Commission sur plus de 50 Millions	le Montant de la valorisation des Titres à nantir	1,50%
GESTION SOUS MANDAT		
Commission de 0 à 50 Millions	Le Montant à Gérer	1%
Commission de 50 à 150 Millions	Le Montant à Gérer	0,75%
Commission de plus de 150 Millions	Le Montant à Gérer	0,50%

Fait à ……, le ……/……./…….

CLIENT

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »